Numéro 6 - Janvier 2021

Le Cogl'Porteur

Magazine des Coglaisiens et Coglaisiennes

« Dessins réalisés par les élèves des écoles de la commune. »

Meilleurs Voeux 2021

Les Portes du Coglais
www.lesportesducoglais.fr

EDITO & VŒUX 2021

2020, victime d'un virus inconnu il y a encore quelques mois, est désormais derrière nous. Permettez-moi en cette nouvelle année, une pensée particulière pour celles et ceux ayant contracté le Covid-19, pour celles et ceux engagés au cœur de la bataille qui a été menée, pour celles et ceux aujourd'hui meurtris dans leur chair, leur vie personnelle ou professionnelle…

Mais, face à l'épreuve, 2020 a fait résonner les valeurs d'humanisme et de solidarité. Nos communes, collectivités de la proximité, en ont été un instrument essentiel.
Dès les premières heures, élus et agents mobilisés, auxquels je tiens à rendre hommage sont intervenus avec efficacité : fournitures de masques, aide à l'approvisionnement des plus vulnérables. Durant les deux confinements, plus de 240 appels téléphoniques aux habitants fragiles ou isolés ont été passés par la municipalité. L'organisation du déconfinement scolaire avait comme préoccupations majeures la sécurité de nos enfants et le maintien des services aux familles : ainsi les équipes périscolaires ont été renforcées, aussi nous avons fait l'acquisition de purificateurs d'air performants, installés dans les cantines et garderies….
Naturellement, cette crise sanitaire et les légitimes contraintes qu'elle impose a modifié la programmation des actions municipales portée par les nouveaux élus, installés il y a sept mois, en juin dernier.
Parce que nous avons souhaité, malgré tout, que notre commune vive, des projets structurants ont d'ores et déjà été réalisés : création d'un terrain multisports, installation d'un distributeur de pains et rénovation de la charpente du clocher de l'église à La Selle-en-Coglès ; réhabilitation de l'ancienne mairie de Montours, aménagement du secteur de la rue du Roc à Coglès. La signature d'un partenariat avec l'ESAT de Saint Sauveur des Landes permet dorénavant d'approvisionner nos cantines municipales en repas chauds, élaborés avec des produits locaux et de qualité, appréciés de tous.

Dans un élan similaire, 2021 sera une année qui compte avec l'aménagement de la rue des Forges à La Selle-en-Coglès, de la place de l'Église à Coglès et des « petites cours » à Montours. Parallèlement, l'extension de l'école Victor Hugo entrera dans une phase active, en préparation des travaux effectués en 2022 et d'une livraison à la rentrée 2023. Ce projet essentiel, longtemps attendu, mobilisera élus, parents d'élèves et enseignants tout au long de l'année. Cet investissement emblématique donnera lieu à une réflexion concertée, à l'image de celle qui présidera à la rénovation de l'église de Montours.
La Selle-en-Coglès connaîtra une véritable révolution numérique puisque ses habitants bénéficieront d'un accès à la fibre optique, qui sera étendue à l'ensemble du territoire communal au plus tard en 2024.
Deux projets importants seront portés par la communauté de communes : la création d'une aire de covoiturage opérationnelle à l'été prochain et l'extension/rénovation de la maison de santé de Montours, dont je me réjouis particulièrement.
2021 verra le renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes, instance dynamique à laquelle nous sommes particulièrement attachés et la reprise des activités classiques du CCAS, organisant notamment son traditionnel repas, une soirée familiale d'accueil des nouveaux nés ou la remise de colis aux résidents coglaisiens des EHPAD et maisons de retraite.
Enfin, Les Portes du Coglais seront le théâtre de nombreuses animations festives et culturelles portées par ses associations ainsi que d'un grand spectacle son et lumière « Terres d'histoire » crée par Joseph Trébert et soutenu avec force par la municipalité.
La vie reprendra le cours que nous aimons ; c'est le vœu que je forme, avec les maires délégués, l'ensemble des membres du conseil municipal, du CCAS et des agents qui, au quotidien sont à votre service…
Très belle année dans les Portes du Coglais, faite de joies, santé, bienveillance et sérénité pour vous et ceux qui vous sont chers !!

Les Portes du Coglais

Journal municipal d'informations tiré à 1350 exemplaires et distribué dans tous les foyers des Portes du Coglais / **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Aymar de GOUVION SAINT CYR
RÉDACTION : Le comité consultatif patrimoine et communication
CONCEPTION - IMPRESSION : Imp. ARCENCIEL 02 99 94 25 26
DÉPOSÉ EN DÉCEMBRE 2020

SOMMAIRE

ACTUALITÉS MAIRIE p 3-4-5

Eclairage public
Nouvelles décorations de Noël
Purificateurs d'air
Lotissements
Présentation des services

RÉALISATIONS 2020 p 6-7

TRAVAUX À VENIR p 8- 9-10-11

Présentation p 12-13

Présentation de l'application Panneau Pocket
Présentation du CPRB

CADRE DE VIE p 14-15

Concours des maisons fleuries
Salon Délices de Plantes
Zéro phyto

VIE COMMUNALE p 16-17-18-19-20

École publique Victor Hugo
École privée des Portes du Coglais
Conseil Municipal des Jeunes
Anciens combattants
Cartes de vœux du CCAS
Décès de M. Laclais

ACTUALITÉS ASSOCIATIVES p 19 à 23

Spectacle Terres d'histoire
APEL
APE
ACCA Coglès
Twirling
Covid-19 Témoignages

SMICTOM p 24-25

NOUVELLES ENTREPRISES p 26

EXPRESSION POLITIQUE p 26

AGENDA ET SERVICES p 27

INFOS DIVERSES - ETAT CIVIL p 28

ACTUALITÉS MAIRIE

ECLAIRAGE PUBLIC

En novembre, les horaires de l'éclairage public ont été harmonisés sur l'ensemble du territoire.

Les horaires d'éclairage sont désormais :

Du dimanche au jeudi :

- Le matin de 6h30 jusqu'au lever du jour
- Le soir dès que l'intensité lumineuse faiblit et jusqu'à 22h30

Le vendredi et le samedi :

- De 6h30 le matin jusqu'au lever du jour
- Le soir dès que l'intensité lumineuse faiblit et jusqu'à minuit.

DÉCORATIONS DE NOËL

Comme chaque année, la municipalité a souhaité renouveler une partie des décorations qui habillent nos rues pendant les fêtes. Les employés communaux se sont mis à l'œuvre courant novembre pour créer de nouvelles décorations que nous avons pu admirer rue des Estuaires à La Selle-en-Coglès.

DES PURIFICATEURS D'AIR DANS LES SERVICES PERISCOLAIRES

En cette période de pandémie, la sécurité et le bien-être des enfants accueillis dans nos infrastructures périscolaires restent un défi essentiel. Des unités de traitement de l'air par UVc ont été installées dans les locaux périscolaires des trois communes déléguées afin de protéger au maximum les enfants lorsque qu'ils doivent retirer leur masque. Ces unités mobiles, sans danger pour les enfants, sont déplacées des espaces garderie vers les espaces cantine.

Ces appareils installés par l'entreprise locale, QualiH2O basée à Maen Roch, ont pour but de diminuer fortement la charge virale et bactérienne de l'air grâce aux rayons UVc qui vont altérer l'ADN des agents pathogènes.

LOTISSEMENTS

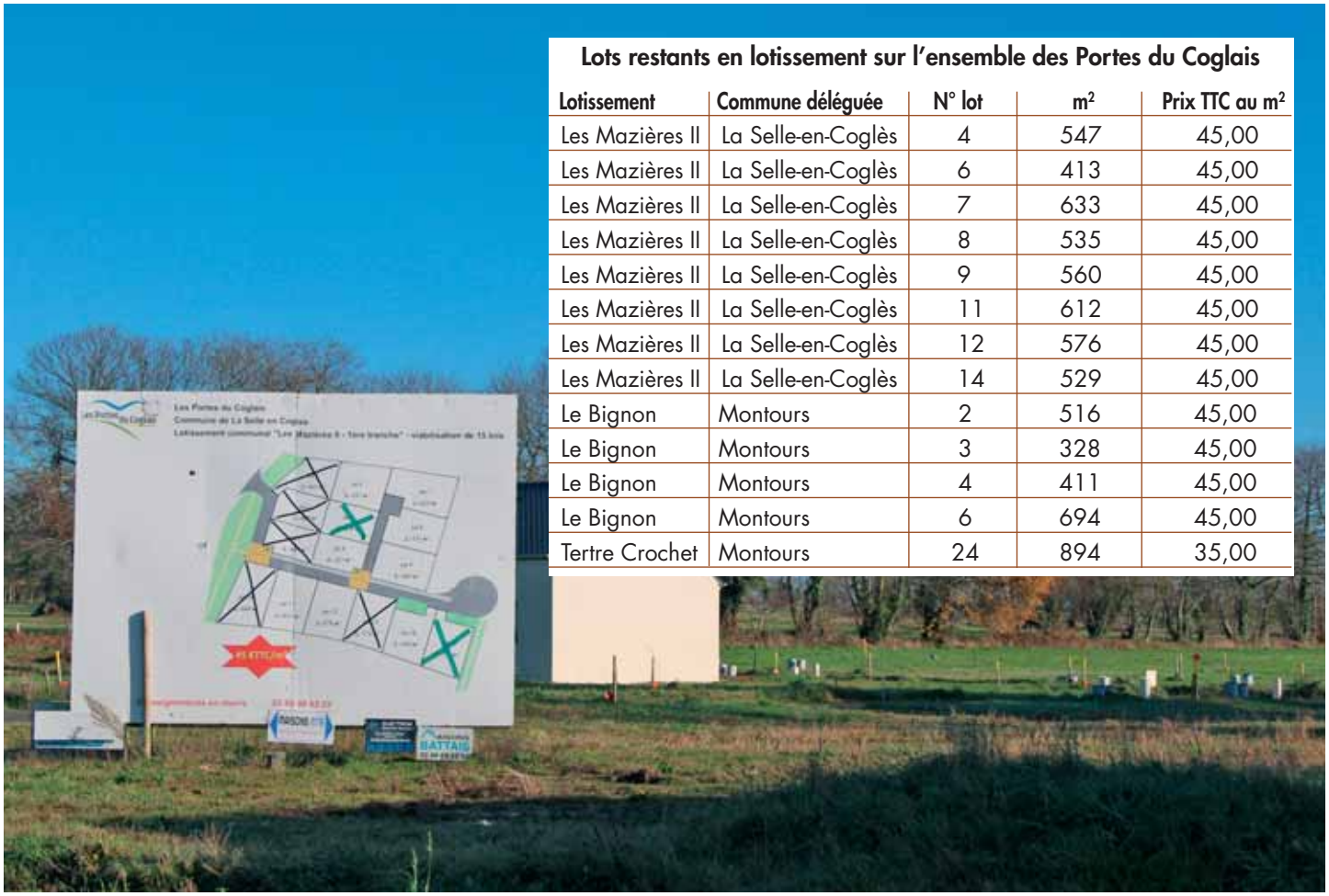

Lots restants en lotissement sur l'ensemble des Portes du Coglais

Lotissement	Commune déléguée	N° lot	m²	Prix TTC au m²
Les Mazières II	La Selle-en-Coglès	4	547	45,00
Les Mazières II	La Selle-en-Coglès	6	413	45,00
Les Mazières II	La Selle-en-Coglès	7	633	45,00
Les Mazières II	La Selle-en-Coglès	8	535	45,00
Les Mazières II	La Selle-en-Coglès	9	560	45,00
Les Mazières II	La Selle-en-Coglès	11	612	45,00
Les Mazières II	La Selle-en-Coglès	12	576	45,00
Les Mazières II	La Selle-en-Coglès	14	529	45,00
Le Bignon	Montours	2	516	45,00
Le Bignon	Montours	3	328	45,00
Le Bignon	Montours	4	411	45,00
Le Bignon	Montours	6	694	45,00
Tertre Crochet	Montours	24	894	35,00

PRÉSENTATION DES SERVICES

Le personnel comprend 24 agents communaux représentant 17 équivalents temps plein. Le personnel est réparti sur l'ensemble du territoire en trois pôles : l'équipe administrative, l'équipe technique et l'équipe périscolaire.

Jean-Philippe Anotta, directeur général des services coordonne l'ensemble des équipes depuis la mairie siège à Montours.

• L'équipe administrative chargée de mettre en œuvre les politiques décidées par les élus.

Laurence Brunet assure l'accueil de la mairie de Montours et se charge de l'urbanisme et de la facturation des services périscolaires. Michelle Gendron est chargée des ressources humaines, de la vie scolaire et associative. Véronique Bertin est en charge des finances, des marchés publics, du suivi du budget et du Conseil Municipal des Jeunes. Laurence Chapron assure l'accueil de la mairie de La Selle-en-Coglès et se charge des cartes d'identité et des passeports. Maëva Tilmant, qui vient de rejoindre les effectifs, assure l'accueil à la mairie de Coglès et se charge de la communication des Portes du Coglais à la mairie de Montours.

Quelques chiffres pour cette année :

- 77 Certificats d'Urbanismes traités en mairie
- 27 Permis de Construire déposés
- 34 Déclarations Préalables reçues
- 418 Cartes d'Identité
- 231 Passeports

• L'équipe technique chargée de mettre en œuvre des aménagements divers et d'entretenir les espaces publics de la Commune.

Christophe Letendre, responsable, est chargé de coordonner les travaux du service technique.

Les espaces verts sont entretenus principalement par Jean-Charles Petitpas et Christophe Letendre. L'entretien des bâtiments est essentiellement réalisé par Jean-Luc Morazin et Emile Lepennetier.

• L'équipe périscolaire gère les trois cantines et les trois garderies de la commune ainsi que l'accompagnement des élèves dans les cars scolaires.

L'équipe est composée sur le site de Montours de Marylène Bourgeon, Audrey Dhaenens, Marie-Christine Prudor et Josiane Decoene. Madame Decoene s'occupe également du nettoyage des bâtiments de la commune.

L'équipe périscolaire de La Selle-en-Coglès se compose de Béatrice Hamel et de Valérie Potard qui s'occupe également de nettoyage de la salle des fêtes. Madame Simone Tanvet s'occupe du nettoyage des locaux de la mairie et de la salle du Belvédère à Montours.

Sur le site de Coglès, l'équipe est composée de Patricia Menuet et d'Evelyne Di Costanzo qui s'occupe aussi du nettoyage des bâtiments communaux.

Enfin pour compléter nos services, Agnès Hodebert et Valérie Laroche-Derouet assistent les enseignants de l'école publique. Jonathan Connault intervient auprès de chaque classe des écoles des Portes du Coglais en tant qu'animateur sportif pendant les semaines scolaires.

En ces temps particuliers liés à la Covid-19, les équipes sont renforcées, Corinne Malterre et Magalie Brizoux (ocito) interviennent sur le site de la cantine et de la garderie de Montours et Virginie Vernerot à l'école publique.

RÉALISATIONS 2020

ANCIENNE MAIRIE DE MONTOURS

Les travaux de transformation de l'ancienne mairie de Montours en local à archives se sont achevés courant novembre.

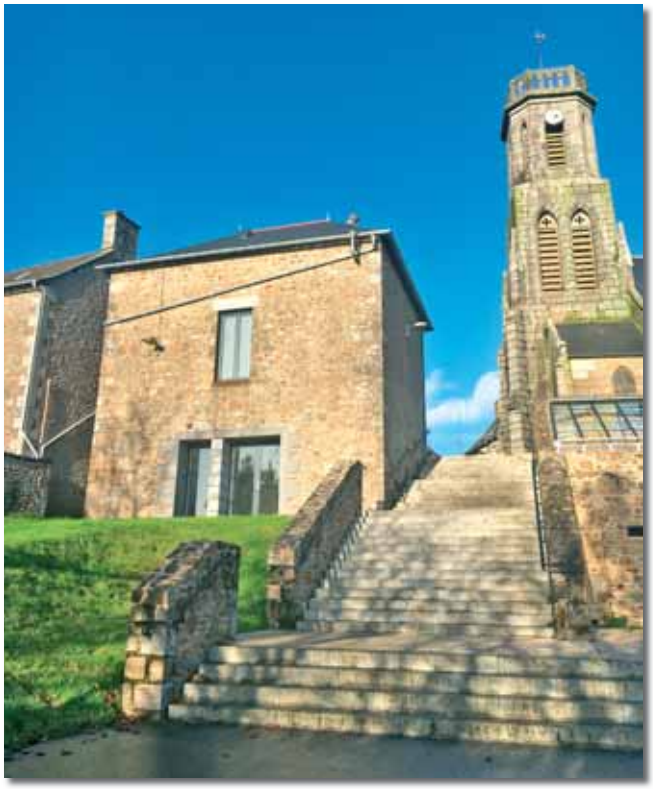

Les services administratifs de la commune vont désormais pouvoir y stocker les archives communales. La salle située à l'étage inférieur a été rénovée et servira une fois équipée aux associations ou aux réunions municipales.

TRAVAUX DE VOIRIE

EN CAMPAGNE

A l'initiative de la municipalité, de nombreux travaux ont été effectués par Couesnon Marches de Bretagne.

- Réalisation de canalisations des eaux pluviales à la Pénidrais à Montours.

canalisations des eaux pluviales à la Pénidrais

- Réalisation d'un puisard au lieu-dit Le Rochelet et La Salmonière à Montours pour éviter la stagnation des eaux en cas de forte pluie sur la voie communale.
- Réfection de la voirie chemin de La Noé à Coglès.

EN ZONE URBAINE

Travaux effectués par les services techniques

- Busage d'un fossé rue du Tertre à Montours.
- Aménagement de l'allée de La Butte à La Selle-en-Coglès en cours de réalisation.

AMÉNAGEMENT DU BOURG DE COGLÈS

Les travaux d'aménagement du centre bourg par la société COLAS, coordonnés par la société TECAM, concernant la rue du Roc ont débuté le 19 octobre dernier pour se terminer fin décembre. Ces travaux mettent l'accent sur la sécurité des usagers et intègrent un nouvel aménagement : les pieds de murs. Le granit utilisé provient des carrières de Louvigné du Désert.

Semer plutôt que désherber !

Les pieds de murs, alternative aux produits phytosanitaires, vont fleurir et embellir simplement les rues du bourg tout en minimisant l'entretien. La plantation des pieds de murs se fera en lien avec les habitants, il s'agit d'une démarche porteuse et pleine de bon sens.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Les travaux de déploiement de la fibre optique par la région ont débuté cette année sur La Selle-en-Coglès. La société Axione a été mandatée pour effectuer les travaux. La fibre optique va couvrir 80% du territoire. Les travaux se termineront en mars 2021 pour une mise en service au mois de juin.

Chaque foyer devra se rapprocher de son fournisseur d'accès pour se raccorder au réseau.

Suite à ces derniers travaux, la réfection de la route de La Médais (D17) sera réalisée par l'Agence routière départementale.

RÉNOVATION DE LA CHARPENTE DU CLOCHER DE L'ÉGLISE DE LA SELLE-EN-COGLÈS

Suite à une erreur de conception sur les travaux du clocher en 2007, les travaux de réparation de charpente ont débuté le 16 novembre dernier.

L'entreprise SCBM réalise ces travaux pour un montant TTC de 12 172 €. Actuellement à la retraite, l'architecte M. JAMIN et le couvreur M. LESURTEL qui avaient participé à la rénovation en 2007 ont décidé de se joindre à titre gracieux à la remise en état de l'église.

TRAVAUX À VENIR

SUITE DE L'AMÉNAGEMENT DU BOURG DE COGLÈS

Dans le cadre de l'aménagement du bourg, les membres de l'Union Nationale des Combattants de Coglès ont été sollicités afin de recueillir leur opinion sur le déplacement du Monument aux Morts. La grande majorité des membres étant en accord avec ce mouvement, le Monument trouvera son nouvel emplacement sur la place de l'Eglise.

Les travaux de la seconde tranche comprenant le carrefour du centre et la place de l'Eglise devraient débuter courant 2021.

EXTENSION DE LA MAISON MÉDICALE

La Communauté de Communes va créer une extension de la maison médicale pour remplacer l'unité mobile .

Ce projet sollicité par Aymar de Gouvion Saint Cyr et le Conseil Municipal en partenariat avec les médecins devrait être mis en forme en 2021 pour une utilisation courant 2022. Cette extension permettra d'offrir un meilleur confort aux patients.

AMÉNAGEMENT DU BOURG DE LA SELLE-EN-COGLÈS

Dans la continuité de l'aménagement des bourgs Des Portes du Coglais, un programme de rénovation et de sécurisation du bourg de La Selle-en-Coglès est en cours de réalisation par la société TECAM en collaboration avec la SADIV.

Une étude de qualité des réseaux sera faite en début d'année et une première tranche de travaux, rue des Forges débutera courant 2021.

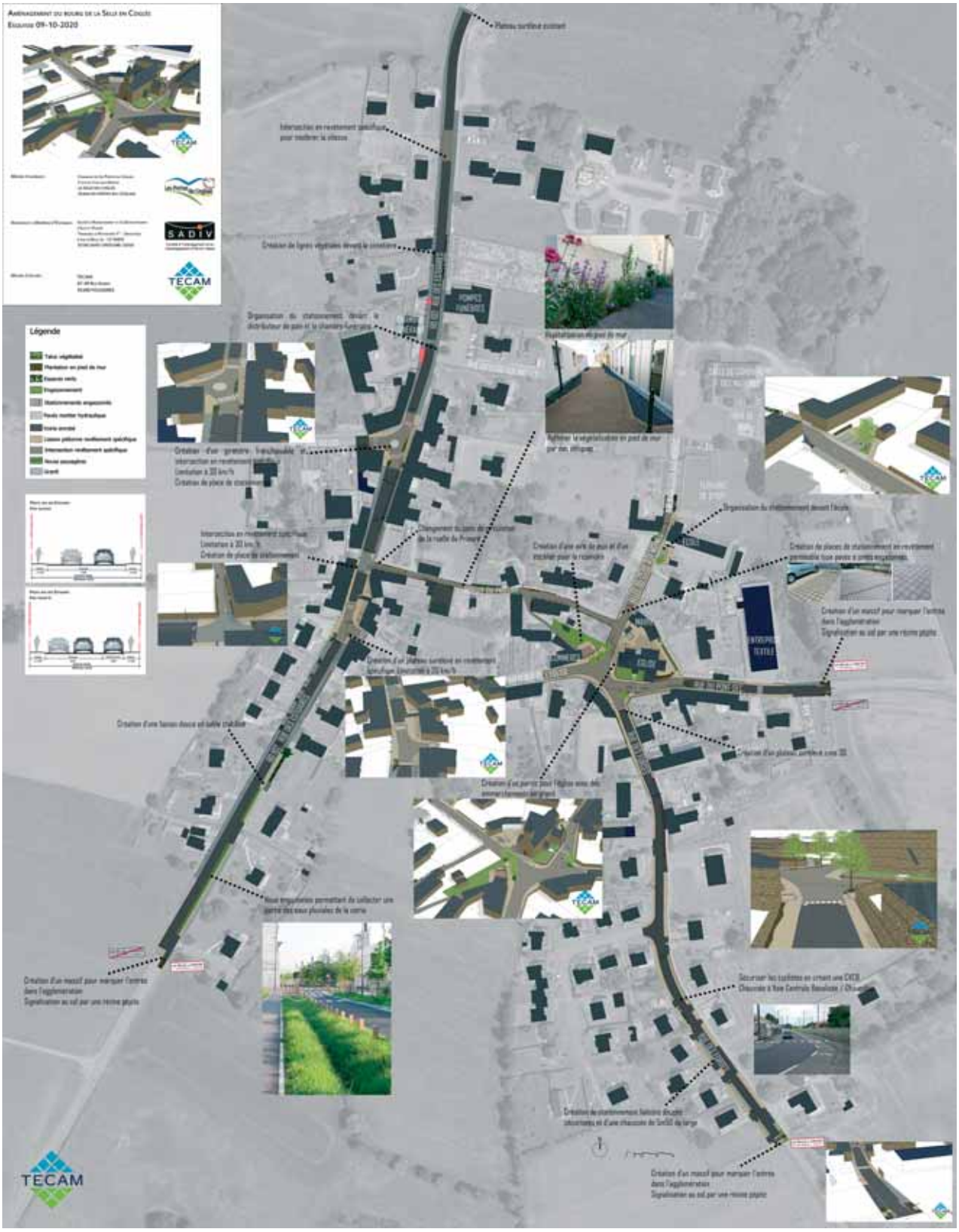

DÉMOLITION DE LA MAISON IMPASSE DU ROC

Dans un souci de sécurité, en 2018 la commune s'est appropriée la maison située 2 impasse du Roc à Montours. La bâtisse menaçant de s'écrouler va être démolie par la société SOTRAV et un poteau électrique a été déplacé et remplacé. Le coût des travaux s'élève à environ 30 000 € .

AIRE DE COVOITURAGE

La Communauté de Communes Couesnon Marches de Bretagne va mettre en place une aire de covoiturage au niveau de l'échangeur 31 de l'autoroute A84 à La Selle-en-Coglès.

Cette aire de stationnement comptabilisera 32 places de parking pour véhicules légers, quatre places pour les deux-roues motorisés, deux box à vélos sécurisés (quatre places) et sera équipée d'un quai de bus comprenant un abribus.

PROJET D'EXTENSION ET DE RÉNOVATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE VICTOR HUGO

A l'origine, le bâtiment de l'école publique Victor Hugo de Montours comprenait deux classes. En 1998, alors que les effectifs atteignaient environ 45 élèves une 3e classe a été construite perpendiculairement au bâtiment initial. Puis en 2008, une salle de couchage a été aménagée pour la classe maternelle dans le bâtiment principal. Afin d'agrandir la cour de l'école en 2010, cette dernière a été aménagée et prolongée dans le jardin jouxtant l'école et deux préaux ont été construits. Depuis quelques années, les effectifs scolaires varient entre 85 et 105 élèves. Une 4e classe a été ouverte par l'Education Nationale en septembre 2016. Cette classe est hébergée depuis cette date dans une classe mobile installée dans la cour de l'école. Malgré ces différents aménagements l'école est devenue inadaptée aux besoins actuels : effectifs, contraintes sanitaires…

La municipalité, a souhaité mener une réflexion sur l'évolution de l'école. Ainsi, une étude de faisabilité a été commandée à l'initiative d'Aymar de Gouvion Saint Cyr au cabinet d'architecture Anne LOUSSOUARN de Saint-Aubin-du-Cormier. La mission consistait à faire un état des lieux du bâti existant, une analyse des besoins ainsi qu'à élaborer différents scénarios.

Les architectes ont rencontré à plusieurs reprises la municipalité puis un comité d'orientation constitué d'élus, du Délégué Départemental de l'Education Nationale, des acteurs de l'équipe éducative afin de recueillir les avis de chacun sur les problèmes rencontrés actuellement et la perspective d'évolution de l'école.

Au terme de cette concertation différents souhaits ont été évoqués :

- Un pôle maternel distinct du pôle élémentaire sans rupture brutale entre les deux
- 5 classes (en prévoyant l'emplacement d'une 6e classe)
- Une salle de motricité
- Des points d'eau dans chaque classe
- Des sanitaires adaptés et bien répartis
- Une salle des enseignants
- Un bureau pour les intervenants extérieurs
- Un espace bibliothèque
- Des locaux de stockage et un local technique et de ménage
- Le remplacement éventuel du système de chauffage

Pour les extérieurs :

- Une seconde cour
- Un espace abrité pour les parents à l'entrée de l'école
- Une sécurisation des abords et de la circulation.

Au terme de cette réflexion, Mmes LOUSSOUARN et HELBERT (architectes) ont élaboré trois scénarios :

1) Rénovation et extension de l'école sur l'emprise de l'école actuelle et des terrains communaux (dits « jardin de l'Europe)

2) Rénovation et extension de l'école sur l'emprise de l'ancienne scierie

3) Construction d'une nouvelle école sur les terrains communaux (dits « jardin de l'Europe »)

Pour chacun des scénarios une esquisse, un estimatif et un calendrier de réalisation ont été réalisés.

Le scénario 1 : **Rénovation et extension de l'école sur l'emprise de l'école actuelle et des terrains communaux (dits « jardin de l'Europe) a été retenu par le conseil municipal lors de sa séance du 17 décembre 2020**.

Dans le cadre de cette hypothèse, le montant des travaux a été estimé à 1 610 000 € HT. Un calendrier a été élaboré, ainsi le démarrage des travaux est évalué à juin 2022.

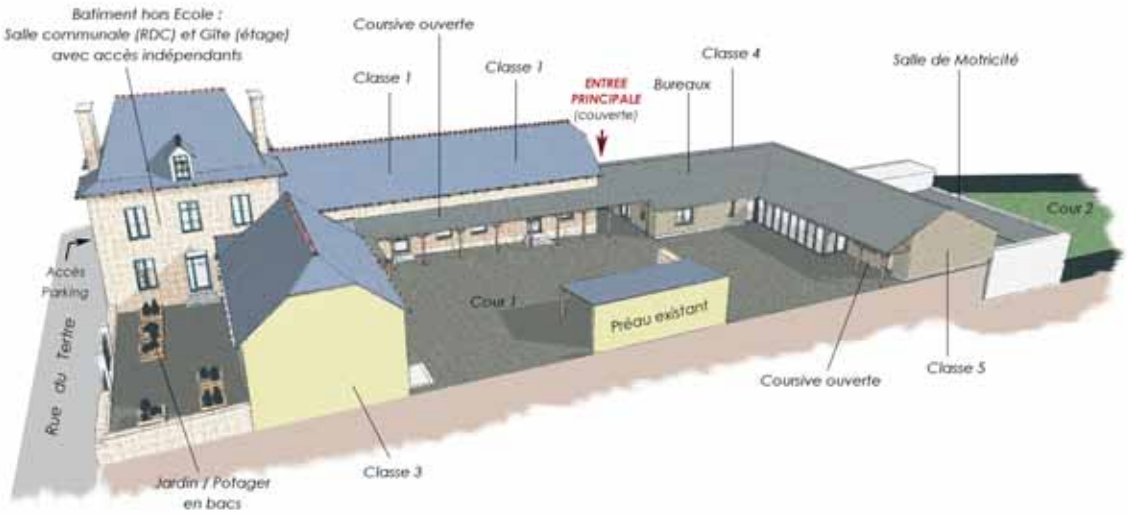

Rénovation et extension de l'école sur les terrains communaux (esquisse non contractuelle qui ne tient pas compte de la topographie et qui sera modifiée lors de la phase de maîtrise d'œuvre)

Le conseil municipal s'est engagé à lancer une consultation de maîtrise d'œuvre au 1er trimestre 2021, s'en suivront les demandes de financement et enfin le lancement des travaux.

PRESENTATION APPLICATION

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

PANNEAUPOCKET AU SERVICE DES HABITANTS DE LA COMMUNE

La mairie a décidé de se rapprocher des habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Ce système très simple et efficace prévient instantanément les habitants à chaque **alerte et information de la Mairie**, par une notification et un panneau d'alerte et d'information sur les smartphones et les tablettes.

PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseaux, travaux, conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations … depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous pouvez rester connectés à l'actualité de la commune, mais aussi des communes voisines et de vos lieux de fréquentation favoris.

Une application simple et engagée 100% Française

Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 3500 communes, écoles, associations… et 29 intercommunalités.

Accessible à tous les français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite **ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle** du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans votre poche.

Retrouvez dès à présent Les Portes du Coglais sur PanneauPocket

Disponible sur

EXPLORE IT ON AppGallery

GET IT ON Google Play

Download on the App Store

PRESENTATION CPRB

COMMUNES DU PATRIMOINE RURAL DE BRETAGNE

L'association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, CPRB, a été créée en 1987 avec pour ambition de mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager des communes.

La commune déléguée de Coglès a obtenu ce label en 2003 et a été reconduit en 2014.

Ce label n'est pas étendu à l'ensemble des Portes du Coglais.

Pour y prétendre, les communes doivent à la fois comporter une dimension rurale, compter moins de 3 500 habitants et posséder un patrimoine architectural et paysager de qualité.

Les objectifs et les missions du CPRB sont notamment :

- D'informer et sensibiliser la population locale à la sauvegarde et aux aides à la restauration du patrimoine (information et demande de dossier en mairie avant travaux).
- De valoriser ce patrimoine par la mise en place de circuits de découvertes et d'animations culturelles à travers l'opération « Patrimoine en marche ».

Les aides à la restauration :

Depuis 1993, le Conseil Régional de Bretagne soutient et accompagne les communes labellisées en accordant des subventions aux particuliers et aux collectivités pour la restauration de leur patrimoine bâti ancien et l'aménagement des espaces publics.

- En 2019, dans le cadre de l'effacement des réseaux électriques du bourg de Coglès, la commune a pu prétendre à une subvention de 20% HT sur le reste à charge. Cela a favorisé à la fois, la sécurisation des réseaux et l'amélioration du cadre de vie en valorisant le patrimoine du bourg.
- Pour les bâtiments privés l'aide est de 15% TTC sur les travaux éligibles, plafonnée à 20 000 €.

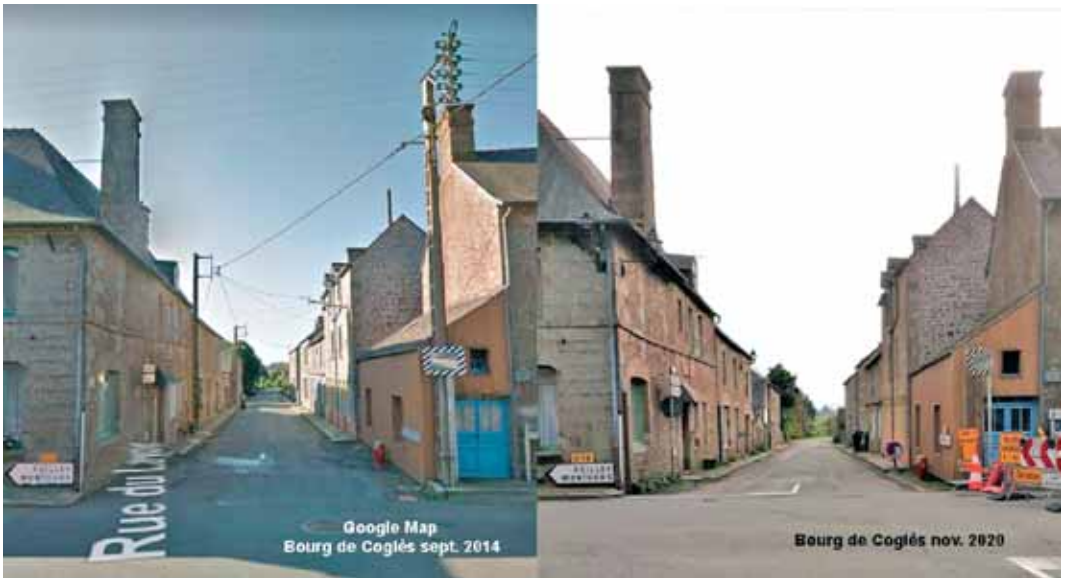

Le réseau CPRB compte 41 communes réparties sur les 4 départements bretons. Il s'est regroupé en 2019, avec **les « Villes d'Art et d'Histoire » et les Petites Cités de Caractère,** sous la bannière « Patrimoine de Bretagne ».

Ensemble, ils ont vocation à promouvoir le patrimoine de Bretagne. Blog : http://patrimoines-de-bretagne.fr/

La première publication des trois réseaux, « Escapades », est disponible à la lecture en mairies.

La municipalité vient d'acquérir quatre panneaux du CPRB qui seront installés à chaque entrée du bourg de Coglès.

PATRIMOINES DE BRETAGNE

CADRE DE VIE

MAISONS FLEURIES

Pour la première année le concours des Maisons Fleuries s'est déroulé sur l'ensemble du territoire de la commune.

Il s'organise autour de 4 catégories :

- Les maisons avec environnement comprenant les bâtiments d'habitation et d'exploitation
- Les pavillons
- Les simples façades, avec ou sans courette, les trottoirs, les escaliers, les balcons et les commerces
- Les parcs et jardins

Le jury est composé de huit membres :

- Pour La Selle-en-Coglès : Patrice Porcher (élu référent), Anthony Bouteiller
- Pour Montours : Christine Leray (élue référente), Catherine Dubois, Céline Boiroux, Véronique Saliot
- Pour Coglès : Edith Pommereul (élue référente), Laure Hardy

Pour assurer la neutralité des résultats, les membres du jury ne notent pas les candidats de leur commune déléguée.

Après 2 victoires consécutives, une personne lauréate est hors concours pendant 1 an.

Les personnes classées premières dans leur catégorie et les personnes hors-concours (lorsque leur note est supérieure à la personne classée première) participent au Concours Intercommunal des Maisons et Communes Fleuries de Couesnon Marches de Bretagne.

Vous pouvez retrouver le palmarès des lauréats ainsi que les photos du concours sur notre site internet

www.lesportesducoglais.fr.

Nous félicitons et nous remercions tous les participants qui contribuent à l'embellissement de notre commune.

A noter sur vos calendriers

Les inscriptions au concours des maisons fleuries auront lieu entre le 3 mai et le 30 juin. Les gagnants communaux s'affronteront par la suite à l'échelon communautaire !

CONCOURS INTERCOMMUNAL DES MAISONS FLEURIES

Le 9 octobre dernier, la commune déléguée de Coglès s'est vue remettre le premier prix ex-aequo avec la commune déléguée d'Antrain, au Concours intercommunal des Maisons Fleuries pour la catégorie centre bourg.

Il récompense l'engagement de l'équipe technique des Portes du Coglais autour de Christophe Letendre. Ce concours est toujours soutenu avec enthousiasme par les élus de la commune.

DÉLICES DE PLANTES

Les Portes du Coglais ont été invitées à participer pour la cinquième année consécutive, au Salon « Délices de Plantes » les 19 et 20 septembre 2020 à Cesson-Sévigné, pour représenter le label des « Villes et Villages Fleuris ».

La présence de la commune à ce salon est importante. Elle s'inscrit dans une politique volontariste de fleurissement et d'embellissement de notre commune.

Les trois fleurs des « Villes et Villages Fleuris » ont été obtenues en 2007 par la commune déléguée de Coglès. Ce fleurissement tend à s'homogénéiser sur les trois communes.

Cette fête de la nature et des végétaux rassemble quatre-vingts exposants : pépiniéristes, horticulteurs, rosiéristes et paysagistes, décorateurs et passionnés de plantes. Le thème de cette année était « Jardins Gourmands » ; à la cueillette des baies et fruits, des plantes et fleurs sauvages ou d'ornements comestibles.

ZÉRO PHYTO

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités territoriales ne peuvent plus utiliser de pesticide pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades, afin de respecter l'environnement et la santé des usagers.

Il existe essentiellement trois types de pesticides :

- les herbicides, contre les herbes indésirables, dites « mauvaises herbes »,
- les insecticides, contre les insectes,
- les fongicides, contre les maladies causées par les champignons.

Le passage au zéro pesticide est certes un défi, mais avant tout l'opportunité de proposer une nouvelle conception de la nature dans notre commune, celle d'une matrice verte, riche de biodiversité et bénéfique à tous. Aussi, il est essentiel de comprendre le fonctionnement de la biodiversité et de repenser le paysage urbain pour s'orienter vers une nouvelle gestion de la végétation.

Nous pouvons désormais voir quelques pousses sur les trottoirs et dans les cimetières, il ne s'agit pas d'un manque d'entretien mais simplement l'illustration montrant que la commune s'engage dans la certification zéro phyto.

L'entretien du cimetière en zéro phyto, c'est possible !

Pour remplacer les pesticides, la commune va opter pour un désherbage manuel. Il n'a lieu que quelques fois dans l'année.

L'espace des cimetières communaux est divisé en différentes zones :

- Les zones en dur : les allées principales en enrobé ne laissant pousser aucun végétal.
- Les zones végétalisées : les allées secondaires, les espaces cinéraires ou les entre-tombes gazon ou plantes couvrantes.

L'entretien des cimetières sans pesticide est plus coûteux et nécessite plus de main d'œuvre.

Ecole publique Victor Hugo

Malgré plusieurs projets abandonnés pour cause de confinement et de protocole sanitaire, des projets ont été menés lors de la précédente année scolaire et depuis septembre :

Dans le cadre du téléthon, les enfants ont réalisé en fin d'année 2019 sur le temps scolaire des gâteaux qui ont été vendus à la sortie des classes par l'Association des Parents d'Elèves. La recette avait été intégralement reversée au téléthon.

L'an passé, un projet musique avait débuté au mois de février pour les élèves de CE1-CE2. Malheureusement, ce programme sur les musiques du monde avait dû être suspendu dès le mois de mars. Il a repris cette nouvelle année scolaire avec les CE1-CE2.

Les élèves ne peuvent pas se rendre à la médiathèque pour le moment. Etienne Dodinot vient donc à l'école pour présenter des livres en lien avec les thèmes définis par les enseignants. Il leur présente aussi des vidéos ou des instruments de musique.

Même si le salon du livre de jeunesse de Fougères n'a pas pu avoir lieu cette année, les rencontres scolaires se sont tenues en novembre. Ainsi, Adèle Tariel est venue à la rencontre des élèves des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 pour parler de son travail d'auteure.

Le sport s'adapte aussi à la situation actuelle. Les élèves disposent toujours de créneaux de sport, tout en respectant les gestes barrière pour les plus grands. En janvier 2020, les élèves s'étaient initiés au jonglage.

A noter sur vos calendriers :

Vendredi 26 mars :
- Portes ouvertes de l'école avec présentation des locaux, exposition d'œuvres, accueil des nouvelles familles.

Mardi 15 juin :
- Centre culturel René de Obaldia à 20h

Représentation du spectacle annuel de l'école mettant en scène tous les enfants de la TPS au CM2. Cette année les enfants feront voyager leurs proches autour du monde.

Ecole privée des Portes du Coglais

L'école privée des Portes du Coglais accueille pour cette année scolaire 2020-2021 124 élèves répartis sur 6 classes : TPS-PS-MS et MS-GS à Montours, CP-CE1 et CE1-CE2 à La Selle-en-Coglès, CE2-CM1 et CM2 à Coglès. Malgré un contexte actuel bien singulier, l'établissement continue de résonner largement de la joie des enfants !

J'inspire… et je peins !

Connaissez-vous la galerie ouverte du château Le Rocher Portail, grande spécificité architecturale et élément remarquable de la Renaissance, unique en Bretagne ? C'est ce que nos élèves ont eu l'audace de mettre en forme au printemps dernier, dans une réalisation cartonnée et peinte d'environ 2m x 6m. Avec l'artiste partenaire du projet, Yves Blond, tous les écoliers petits et grands ont enfilé une blouse et mis les mains dans la peinture.

En une semaine, la galerie a pris forme avec son effet pierre, ses arcades, ses jeux d'ombres et de lumière, ses reliefs et ses trompe-l'œil… « J'inspire… et je peins en expirant » conseille Yves aux jeunes artistes pour ne pas trembloter. Peintre de formation et sculpteur de père en fils, Yves Blond sait partager sa passion et n'a pas peur de « faire faire » aux petits bretons. « Vous savez faire de la pâte à crêpe ? Hé bien la peinture c'est pareil ! L'œuf, c'est la colle. La farine, c'est le pigment. Et le lait, c'est l'eau. » Des matériaux naturels pour un rendu et des couleurs au plus près de la réalité ! L'occasion d'éveiller l'intérêt des jeunes du Coglais aux richesses culturelles locales et de favoriser leur découverte !

Les joyeux confinés !

Si le premier confinement a complétement bouleversé les habitudes et les façons de travailler, il a aussi ouvert la voie à de belles expériences entre les enfants : petits messages de nouvelles, dessins, encouragements, partage de photos, discussions instantanées, défis poissons d'avril ou carnaval… Là où l'équipe enseignante a su stimuler la motivation par la diversité et l'originalité de ses propositions, les élèves n'ont cessé de nous épater par leur courage, leur persévérance et leur plaisir à « faire classe » sans l'école. Des petites réussites qu'il fait bon de commémorer dans un contexte difficile souvent teinté de désarroi.

Le bonheur de la fraternité

Pour fêter les retrouvailles avant les grandes vacances et compenser un peu la longue coupure du confinement, petits et grands de l'école privée ont partagé le jeudi 2 juillet leur traditionnelle Journée de la Fraternité !

Réparties et espacées sur le vaste terrain en herbe de La Selle-en-Coglès, les six classes ont eu la joie de jouer ensemble, se déguiser et défiler, dire au-revoir à leur chère enseignante Marie-Annick EPP, aux CM2 et aux quelques camarades qui quittaient l'établissement, rendre grâce pour l'année avec le père Noël Guiblin, faire des bulles et … déguster de délicieuses glaces « La Mémère » offertes par la famille Morin. Cette journée a véritablement murmuré au cœur de chacun que la fraternité est tout simplement source de bonheur !

Le numérique au service des apprentissages

Grâce au dévouement d'un parent d'élève durant l'été, nos locaux sont numériquement montés en gamme ! Dorénavant toutes équipées d'un vidéo projecteur fixe et d'un grand écran rideau, les classes offrent aux élèves la possibilité d'outils et de méthodes innovants au service des apprentissages. Les élèves apprécient énormément cet équipement.

La croix, symbole de l'Amour

Quelques jours après la rentrée des classes, nous avons accueilli dans chacune de celles-ci le père Noël Guiblin. Par ces mots, « Fais descendre ta bénédiction sur chacun de ces enfants » il a béni élèves, enseignants et personnels, afin que la Paix et l'Amour nous habitent à tout instant. Afin de symboliser ce cheminement, chaque classe s'est pourvue d'une jolie croix colorée.

A la découverte d'illustrateurs

Le jeudi 12 novembre, les classes de Montours et de La Selle-en-Coglès ont eu l'immense chance de pouvoir accueillir dans leur classe deux illustrateurs du Salon du Livre de Fougères : Gilles FRELUCHE et Mélanie FUENTES. Ces « rescapés » du Salon du Livre 2020 annulé en raison du contexte sanitaire étaient attendus de pied ferme par les élèves. A l'écoute de leur parcours et de leurs œuvres, les écoliers se sont improvisés dessinateurs avec enthousiasme ! Œuvre individuelle ou œuvre collective, chacun a pris plaisir à manipuler peinture, petits papiers, tampons, crayons… au gré de son imagination.

Save the Date

A noter sur vos calendriers : notre kermesse aura lieu le dimanche 20 juin 2021 à Montours. Toutes les équipes sont mobilisées pour faire de cet évènement un moment festif, apprécié et plein de surprises !...

Site de l'école

Retrouvez de nombreuses informations et photos sur notre site :

www.rpicoglais.toutemonecole.fr

Inscriptions

Les inscriptions sont possibles à partir de 2 ans. Plusieurs rentrées sont proposées aux tout-petits : en septembre, en janvier ou en avril. Vous pouvez prendre contact avec l'établissement auprès de Blandine BATTAGLIA au 02 99 97 70 30. Soyez les bienvenus !

Le Conseil Municipal des Jeunes des Portes du Coglais (CMJ)

Issu de la volonté commune des élus des collectivités historiques de Coglès, Montours et La Selle-en-Coglès, le CMJ est né en janvier 2016. Les jeunes sont alors élus par leurs pairs pour deux ans lors d'élections organisées dans les mêmes conditions que des élections municipales.

Le Conseil Municipal des Jeunes a été mis en place avant que les communes de Coglès, La Selle-en-Coglès et Montours ne décident de créer la commune nouvelle des Portes du Coglais. Cette création a été motivée par l'envie des élus de faire se rencontrer et travailler ensemble les jeunes des trois communes. Au cours des différents mandats, nos jeunes ont pu prendre part à des projets structurants.

Ils ont été les instigateurs de journées sportives, ils ont participé au Téléthon, à l'installation d'une structure de jeux pour les plus jeunes... Ils travaillent actuellement sur le règlement du nouveau terrain multi-activités de La Selle-en-Coglès. Ils ont aussi visité des entreprises de notre territoire, rencontré le Conseil des Jeunes de Saint Germain-en-Coglès. Il reste encore des projets qui n'ont pas été menés à terme....

Lors des mandats précédents, ils ont finalisé de nombreux projets et participé à des journées qui resteront gravées longtemps dans leur mémoire. Les jeunes élus ont ainsi pu rencontrer la Ministre des Territoires Jacqueline Gouraut lors de l'inauguration de la mairie de La Selle-en-Coglès. Ils sont allés à Paris lors d'une journée "découverte des Institutions". Au cours de cette journée, ils ont notamment visité l'Assemblée Nationale puis les Jardins du Luxembourg. De même, ils ont eu l'opportunité de visiter le Conseil Départemental à Rennes.

Les jeunes élus sont aidés, accompagnés par des adultes pendant leurs réunions de Conseil.

Au cours du prochain mandat, les jeunes seront accompagnés par une équipe de quatre adultes :

Véronique Bertin, agent municipal de La Selle-en-Coglès continuera à épauler les élus, les jeunes comme les adultes. Très impliquée depuis la création du CMJ, elle a décidé de poursuivre l'aventure et sera encore une fois un maillon fort de l'équipe encadrante.

Catherine Dubois, Edith Pommereul et Yoann Lecène seront les trois élus adultes qui faciliteront le travail des jeunes.

Catherine Dubois, qui habite Montours, est nouvellement élue. Elle explique pourquoi elle veut s'impliquer pour le CMJ : "J'ai choisi le CMJ car j'ai été animatrice en centre de loisirs et j'aime accompagner les jeunes. Vous êtes l'avenir et peut-être les futurs élus de notre belle commune".

Edith Pommereul, habitant Coglès, conseillère déléguée aux affaires sociales, membre du CCAS participe à son quatrième mandat d'élue. Elle nous explique ses motivations : " Je souhaite m'investir dans le CMJ pour mieux connaître les enfants et leurs familles. Je trouve que travailler auprès des jeunes est très enrichissant car ils voient les choses d'une autre façon. "

Yoann Lecène, qui était membre de l'équipe du CMJ dernier, sera l'élu référent du CMJ.

" Je souhaite, pour ce nouveau mandat, épauler et accompagner les jeunes pour qu'ils puissent faire aboutir leurs projets. Les jeunes élus travailleront au cours de réunions plénières et seront mis en relation avec les commissions et comités consultatifs du Conseil Municipal des adultes. Ils pourront ainsi échanger avec les élus adultes et voir comment intégrer leurs projets à ceux déjà engagés.

Ils seront consultés quand des dossiers les concernant seront travaillés par le Conseil Municipal des adultes. Les jeunes élus seront peut-être les élus de demain et il est important qu'ils comprennent comment fonctionne la commune".

Les restrictions sanitaires ont empêché la tenue des élections, décalant d'autant l'installation du nouveau conseil. Cependant, les jeunes ont travaillé sur les nouvelles modalités des élections.

Pour ces élections, les candidat(e)s devront être né(e)s entre 2004 et 2010 et habiter la commune des Portes du Coglais. Le mandat durera deux ans, les jeunes pouvant être réélu(e)s jusqu'à l'âge de 16 ans. Les électrices et électeurs devront être né(e)s entre 2004 et 2012. Nous reviendrons vers vous pour vous indiquer la date de dépôt des candidatures et la date définitive des élections.

Le travail de l'ensemble des élu(e)s, jeunes et adultes, a permis au Conseil Municipal des Jeunes de devenir un élément essentiel de la vie démocratique de notre commune. Je tenais à remercier toutes celles et ceux qui se sont engagé(e)s pour faire vivre et perdurer ce conseil.

L'élu référent.

Commémorations du 11 novembre
Montours / La Selle-en-Coglès

Les deux communes déléguées de Montours et de La Selle-en-Coglès célèbrent ensemble depuis de nombreuses années l'anniversaire de l'Armistice de 1918.

Cette cérémonie a eu lieu le 15 novembre en comité restreint. A 10h30 à La Selle-en-Coglès dépôt de gerbe suivi d'une minute de silence. A 11h00 à Montours suite au dépôt de gerbe et au respect de la minute de silence Monsieur le Maire a lu le message de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Anciens Combattants.

Photo d'archive Commémoration du 8 mai 2019

Les trois associations d'Anciens Combattants des Portes du Coglais, se sont réunies et ont acté des cérémonies communes.

- ➢ Pour le 8 mai 2021 à Coglès
- ➢ Pour le 11 novembre 2021 à La Selle-en-Coglès
- ➢ Pour le 8 mai 2022 à Montours

ANCIENS COMBATTANTS – UNC COGLÈS 2020

Malgré la pandémie, les cérémonies patriotiques du 8 mai, 18 juin et 11 novembre ont été maintenues à Coglès. Elles se sont déroulées en comité restreint avec les lectures et le dépôt de gerbes. Seule la commémoration cantonale des AFN du 13 décembre, qui devait avoir lieu cette année à Coglès, a dû être annulée.

Outre les cérémonies commémoratives, la section a organisé une choucroute le 23 février, qui a rassemblé 172 convives, plus 23 repas à emporter.

A noter sur vos calendriers

Dimanche 12 décembre - Commémoration cantonale et repas à Coglès

L'U.N.C. de Coglès compte 39 adhérents. Si vous souhaitez rejoindre notre section, les numéros à appeler : 02.99.97.75.68 ou 06.99.04.44.30

CATM Citoyens de paix La Selle-en-Coglès

Bien que confinés, nous avons pu honorer nos anciens combattants, en comité restreint, le 8 mai et le 11 novembre auquel nous associons les combattants d'Afrique du Nord.

Le voyage que nous avions prévu pour mai 2020 a dû être annulé.

Notre assemblée générale sera fixée en fonction de l'évolution de l'épidémie. Nous déciderons en concertation avec l'UNC de Coglès et l'AFN de Montours la possibilité de fixer les dates de commémoration pour 2021.

Nous espérons que cette pandémie n'affecte pas notre motivation pour célébrer tous ces moments de notre histoire.

Notre association est ouverte à tous afin de pérenniser de manière conviviale ce qui fait le lien entre les générations.

CARTES DE VŒUX

En cette période particulière, les membres du CCAS n'ayant pu organiser ni repas ni portage de colis, ont décidé de faire appel aux artistes en herbe des écoles de la commune. Les enfants se sont mis à l'œuvre pour confectionner des cartes de Noël pour les personnes âgées de la commune résidant en maison de retraite et en établissement spécialisé.

En cette période de confinement, les membres du CCAS ont souhaité apporter un petit rayon de soleil à ces personnes, rien de tel qu'un beau dessin d'enfant !

Afin de remercier les enfants, les membres du CCAS et la municipalité ont décidé de leur offrir un goûter de Noël.

CLÉMENT LACLAIS, MÉMOIRE DE COGLÈS, S'EST ÉTEINT

Clément LACLAIS, figure emblématique de Coglès, est décédé en janvier 2020 à l'âge de 88 ans. Il consacra sa vie aux autres en s'engageant dans le milieu associatif et la vie communale. En plus de son travail, il fut tour à tour, conseiller municipal durant 5 mandatures consécutives de 1971 à 2001, éducateur, guide, dirigeant sportif, musicien… Mais sa grande passion était la photographie. Il n'a cessé de fixer sur la pellicule les petits et grands évènements du Pays, nous laissant un témoignage précieux de la chronique du passé.

Récemment, 13 de ses films super 8 ont été confiés à la Cinémathèque de Bretagne qui, après numérisation, les a mis en ligne en accès libre. Ces films muets et non documentés, montrent la passion de Clément Laclais et son attachement à son territoire.

https://www.cinematheque-bretagne.bzh/

VIE ASSOCIATIVE

« TERRES D'HISTOIRE »

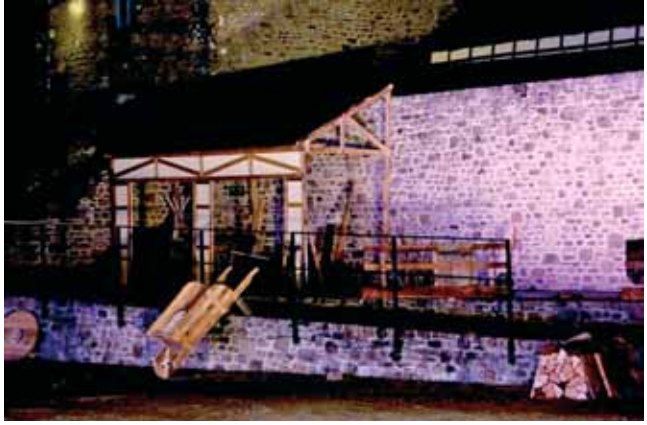

Le projet « Terres d'Histoire », proposé par l'association Mets-toi en scène verra le jour du 1 au 4 et du 7 au 10 juillet 2021 dans notre commune. Lors de ces 8 représentations, ce n'est pas uniquement un son et lumière que le public va découvrir mais un retour intégral dans le passé.

Village d'accueil

De 16h00 à 22h30, un village médiéval prendra place sur le parking du centre culturel. Vous y retrouverez des artisans d'arts, des animations médiévales (un mariage et une attaque Viking), une buvette et de la restauration avec quelques spécialités historiques telle que la ripaille. Ce village, qui accompagnera les visiteurs dans un retour dans le passé, sera entièrement gratuit.

Découverte de la scène

Dès 21h30, les gradins seront ouverts afin que les spectateurs puissent s'y installer et découvrir l'air scénique du spectacle.

A 22h00 débutera pour une durée de 30 min un pré-spectacle mis en place par l'association ou/et sous forme de scène ouverte artistique. Ce pré-spectacle sera joué lorsque le public s'installera et surtout le temps que la lumière du jour laisse place à l'obscurité de la nuit.

Son et lumière

Puis l'heure de 22h30 laissera place au grand son et lumière « Terres d'Histoire ». Les 120 comédien(ne)s, figurant(e)s, cascadeur(se)s, escrimeur(se)s, cavalier(e)s, retraceront pendant 1h50 les 900 ans qui nous séparent des Vikings, en traversant la période de la Renaissance, l'histoire de la Révolution française ou encore la Première Guerre mondiale. Ce spectacle fera découvrir aux spectateurs l'histoire de France au travers de nos trois communes historiques que sont la Selle-en-Coglès, Coglès et Montours.

L'organisation des bénévoles et comédiens

Les équipes professionnelles en sonorisation, éclairage, chorégraphie, costumes, le maître d'armes, le centre équestre, le metteur en scène, la direction d'artistes, ou encore les musiciens ainsi que le compositeur de la musique du spectacle, seront présents pour mettre en place cette imposante représentation historique où chacun gèrera de son côté son équipe.

Les 150 bénévoles seront divisés en plusieurs sections et dans diverses disciplines telles que la buvette, la restauration, la sécurité, l'artisanat, l'accueil public, les placeurs, les costumiers, la gestion des animaux... Chaque équipe sera pilotée par des responsables qui seront eux même gérés par deux régisseurs généraux.

Vente des places

Les places sont en vente depuis le 1er décembre sur le site internet. Ensuite, et dès le mois d'avril, elles seront en vente dans différents points de vente jusqu'à la veille de la journée choisie du spectacle.

	Tarifs en prévente (1)	Tarifs sur place (2)
Tarif plein	**13€**	15€
A partir de 18 ans		
Tarif réduit	**10€**	12€
Jeunes -18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, personnes à mobilité réduite Un justificatif vous sera demandé lors du contrôle des billets		
Tarif jeune	**7€**	8€
Jeunes -12 ans		
Tarif junior	**Gratuit**	
Enfants -5 ans		
Tarif de groupe	**-10% sur l'ensemble de la commande**	
A partir de 10 personnes		
Famille nombreuse	**Gratuité à partir du troisième enfant***	
**Gratuité à partir du 3e enfant de moins de 12 ans sur présentation du livret de famille.*		

(1) Ces tarifs sont appliqués pour toutes les ventes de billets avant le jour de l'événement. Ils sont valables sur toutes les billetteries en ligne et dans nos points de vente.

(2) Tarifs disponibles sur place, le jour de l'événement

Contacts inscriptions bénévoles et figurants ou/renseignements :

Tel : 06 17 06 01 77 – 06 68 07 84 69

Mail : metstoienscene@gmail.com

Site internet :

https://www.terresdhistoire.eu/

APEL

Grâce aux actions de l'APEL, des investissements ont pu être réalisés dans les écoles :
deux tracés à La Selle-en-Coglès (une cible et un morpion), une structure à Montours.
Nous sommes 14 membres à l'APEL, une partie des membres est présente sur la photo autour de la structure.
Le détail de l'équipe élue en octobre 2020 pour l'année scolaire 2020-2021 :

- Présidente : Stéphanie MENARD
- Vice-présidente : Stéphanie VALLEE
- Trésorière : Laurence PHILIPPARD
- Trésorière adjointe : Nathalie ROUSSEL
- Secrétaire : Aurélia LIGER
- Secrétaire adjointe : Elodie DUHAMEL

En décembre 2019 : le Cirque était venu deux semaines sur les communes de Montours et La Selle-en-Coglès.
Il y a eu deux représentations : les deux vendredis soir avant les vacances de Noël. Ce fut un très grand sucès qui a ravi grands et petits. Les deux soirées se sont déroulées à guichets fermés. Il est déjà prévu de renouveler cette magnifique expérience pour l'année scolaire 2022-2023.

Pour nous contacter :
apel.rpi.montours.laselle.cogles@gmail.com

En janvier 2021 : vente de galettes des rois organisée par l'OGEC.

Stéphanie MENARD
Présidente APEL RPI Les Portes du Coglais

APE

C'est avec un grand plaisir que l'APE Victor Hugo est venue à la rencontre des enfants ce vendredi 18 décembre de 15h00 à 16h30 pour distribuer à chacun un petit goûter de Noël. Avec l'accord de l'équipe enseignante, des petits lutins sont passés dans toutes les classes. Lors de ce moment convivial, les enfants ont pu découvrir des cadeaux que le père Noël avait déposé à leur intention car celui-ci ne pouvait être présent en raison de son grand âge et du protocole sanitaire.

ACCA DE COGLÈS

Président Emile Lepennetier, Vice-Président Gildas Hardy,
Secrétaire Sylvain Brault, Trésorier Fabrice Monnerie, et membres du bureau Jean-Pierre Tanguy et Philippe Gaigneux

L'association compte cette année 23 membres.

Malgré une saison quelque peu étrange, la société a continué ses missions de régulations en réalisant des battues avec les attributions que lui a accordé la Fédération ainsi que la régularisation des nuisibles.

De même, nous espérons pouvoir organiser les différentes manifestations qui n'ont pas pu avoir lieu l'an dernier.

TWIRLING DU COGLAIS

Le Twirling bâton est une discipline sportive de maniement de bâtons, de mouvements artistiques et gymnastiques. Il se réalise en individuel ou/en duo sur de la musique, en loisirs ou en compétition. Nous accueillons à partir de 5 ans, avec 3 cours d'essai. Les entraînements sont le lundi de 17h30 à 19h15 ou le samedi de 15h15 à 17h30 à la salle omnisports de Saint-Brice-en-Coglès ainsi qu'une séance de gym 1 samedi par mois.

Je me présente : je suis Cédric JUGUET, artisan galettier solidaire sur la commune des Portes du Coglais à Montours.

Suite à un licenciement, en mars 2020, le lendemain du 1er jour de confinement, je me suis présenté à la mairie afin d'avoir une autorisation de circulation en tant que bénévole du CCAS de la commune. J'ai donc pu porter assistance aux personnes vulnérables : chaque mardi, vendredi et dimanche j'apportai les paniers de courses des personnes âgées, le journal Ouest France, la Chronique Républicaine, de la compagnie et beaucoup d'échanges dans cette crise sanitaire angoissante pour tous. Au fil des semaines, j'ai ajouté au panier mes galettes et mes crêpes ainsi que des produits frais issus directement des producteurs locaux. De fil en aiguille, j'ai donc monté ma micro entreprise "Mon Tour de Commis" confection de galettes et crêpes issues de l'agriculture biologique, épicerie solidaire et évènements à domicile (fête familiale, anniversaire, retour de mariage, ...).

L'ensemble de mes produits pour la confection des galettes et crêpes est issu de producteurs locaux et biologiques : Moulin de Quincampoix à Rimou pour la farine de sarrasin, Moulin de Marigny à Saint-Germain-en-Coglès pour la farine blanche, les œufs de Vend'Ouest à Vendel et le lait provient du GAEC des 4 Chemins à Mellé.

Je travaille déjà avec un certain nombre de producteurs locaux pour les marchés à la ferme :

Les Copains de Jardin à Montours / dépôt vente à la ferme chaque mardi de 16h à 19h et le vendredi pour compléter les paniers commandés,

Le GAEC des 4 Chemins à Mellé /dépôt vente à la ferme chaque vendredi de 16h à 19h.

De plus, je suis présent :

le mercredi de 15h à 19h à Vieux-Vy-sur-Couesnon
le jeudi de 9h à 13h à Trans-la-Forêt
le jeudi de 16h à 19h dans le bourg de Montours
le vendredi de 9h à 13h à Saint-Étienne-en-Coglès
le vendredi de 15h à 19h au GAEC du Domaine à Saint-Rémi-du-Plain.

Sylvie ALINE, coiffeuse, installée à Montours depuis 2000

A l'annonce du premier confinement, j'étais en week-end à Dinard avec des amis, j'ai appris la fermeture des commerces en entrant au restaurant ... j'étais décontenancée, écœurée ... je n'arrivais plus à réfléchir sur la situation tellement l'annonce a été brutale ...
Forcément, mes craintes étaient le côté financier car on ne savait pas encore les mesures qui allaient être mises en place pour nous aider à traverser cette pandémie ... Fermeture signifie zéro euro de chiffre d'affaire mais quand même des charges à payer, pas de salaire et ce pour 2 mois ....
J'ai demandé une annulation des loyers pour le premier confinement, je n'ai pas eu de réponse... Cependant j'ai reçu une réponse favorable pour novembre.
(*NDLR : La gouvernance de la Communauté de Communes a changé en septembre dernier. Monsieur de Gouvion Saint Cyr a été élu vice-président en charge du développement économique et informe que les loyers sont annulés pour les commerces qui ont dû fermer administrativement lors du deuxième confinement.)*
Pour la reprise, j'ai investi dans des séparations en plexiglass pour la protection de mes clients, le gel hydroalcoolique est mis à disposition à l'entrée du salon et dans divers endroits du salon, j'ai dû racheter également des peignoirs et serviettes car c'est à usage unique. Il a fallu aussi prendre l'habitude de désinfecter après chaque client.
La réouverture a été compliquée car les clients nous attendaient, j'ai dû ouvrir le salon du lundi au samedi en non-stop, beaucoup d'heures effectuées (14 h par jour minimum) pour satisfaire le maximum de clients. De plus le port du masque pendant autant de temps n'est pas facile à supporter, buée sur les lunettes, maux de tête et très soif ....
Les clients ont été vraiment sympa dans l'ensemble et respectaient les mesures sanitaires. Il y a bien eu quelques réfractaires sur le fait que le shampooing était obligatoire mais je leur ai expliqué que ce n'était en aucun cas mon choix .... sinon tout le monde venait avec son masque sans problème.
Pour le deuxième confinement je me suis demandée combien de temps ça allait durer. Par chance on s'est remis au travail pour décembre mais du coup bouchées doubles ....
En espérant que c'est bien la dernière fois que l'on ferme nos commerces.
J'ai trouvé beaucoup d'injustice, pourquoi fermer nos petits commerces alors que nous avons mis tout en œuvre après le premier confinement pour protéger notre clientèle .... Je ne pense pas qu'il y a plus de danger d'attraper le Covid en salon que d'aller faire ses courses en grandes distributions où la distanciation n'est pas respectée et où tout le monde touche à tout.

QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS ? COMMENT LES RÉDUIRE ?

En 2019, le SMICTOM de Fougères a collecté 580 kg de déchets par habitant sur notre territoire.

Comment devenir un bon écocitoyen ?

Papiers et publicités

OU

Disponible en mairie

15 kg de déchets en moins

Déchets organiques

40 kg de déchets en moins
Le petit plus : un engrais naturel pour votre jardin

Bouteille d'eau

19 kg de déchets en moins
Le petit plus : l'eau du robinet coûte 100 à 300 fois moins cher

Textiles même très usés

14 kg de déchets en moins

Verres

4 kg de déchets en moins

N'oublions pas que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

J'ai des objets en bon état dont je ne me sers plus. Au lieu de les jeter, je les donne !

En 2010, le SMICTOM a créé une recyclerie. C'est un lieu où l'on peut déposer ses objets qui ne servent plus et en bon état. Ces derniers sont réparés si besoin, puis sont revendus à bas coût dans des boutiques solidaires. Une recyclerie est située à côté de la déchetterie de Javené et un deuxième caisson est disponible à la déchetterie de Louvigné-du-Désert.

Il existe deux boutiques sans argent sur le territoire du Pays de Fougères : Recycl'Donc à Rimou et Recyl'Roch à Maen Roch. Il s'agit de lieux associatifs où l'on dépose et l'on récupère librement des objets en bon état. Les boutiques sont ouvertes à tous, sans condition de revenu.

J'achète et je vends d'occasion !

La vente d'occasion a de nombreux avantages :

- Le vendeur vide ses placards et remplit son porte-monnaie.
- L'acheteur acquiert un objet dont il a besoin à moindre coût et évite ainsi la conception et la fabrication d'un nouveau produit.
- Une seconde vie s'offre aux produits vendus.

JOURS DE COLLECTES :

	Coglès	Montours	La Selle-en-Coglès
Sacs jaunes	Jeudi	Mercredi	Mercredi
Ordures ménagères	Lundi	Jeudi	Jeudi

DÉCHETTERIES

L'accès aux déchetteries est gratuit, il s'effectue au moyen d'une carte remise aux particuliers et aux professionnels sur simple demande. Vous pouvez faire votre demande directement en ligne si vous disposez d'un numéro de redevable. Si vous êtes nouvel arrivant, contactez le SMICTOM au 02 99 94 34 58. La carte donne accès à l'ensemble des déchetteries.

	Horaires d'été Du 1er mars au 31 octobre	Horaires d'hiver Du 1er novembre au 28 février
Javené	*Lundi, mardi, mercredi, jeudi* 9h-12h | 14h-18h *Vendredi* 8h30-12h | 14h-18h *Samedi* 8h30-18h en continu	*Lundi, mardi, mercredi, jeudi* 9h-12h | 14h-18h *Vendredi et samedi* 8h30-12h | 14h-18h
Saint-Aubin-du-Cormier	*Lundi, mardi, mercredi* 9h-12h | 14h-18h *Jeudi* 9h-12h *Vendredi et samedi* 9h-12h30 | 13h30-18h	*Lundi, mardi, mercredi* 9h-12h | 14h-18h *Jeudi* 9h-12h *Vendredi et samedi* 9h-12h30 | 13h30-18h
Maen-Roch	*Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi* 9h-12h | 14h-18h	*Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi* 9h30-12h | 14h-17h30
Louvigné-du-Désert	*Lundi, mercredi, vendredi, samedi* 9h-12h | 14h-18h	*Lundi, mercredi, vendredi, samedi* 9h30-12h | 14h-17h30
Sens-de-Bretagne	*Lundi, mercredi, vendredi, samedi* 9h-12h | 14h-18h	*Lundi, mercredi, vendredi, samedi* 9h30-12h | 14h-17h30
Bazouges-la-Pérouse	*Lundi, mercredi, jeudi, vendredi* 9h-12h *Samedi* 9h-12h | 14h-18h	*Lundi, mercredi, jeudi, vendredi* 9h30-12h *Samedi* 9h30-12h | 14h-17h30
Val Couesnon	*Lundi, mercredi, jeudi, vendredi* 14h-18h *Samedi* 9h-12h | 14h-18h	*Lundi, mercredi, jeudi, vendredi* 14h-17h30 *Samedi* 9h30-12h | 14h-17h30
Saint-Georges-de-Reintembault	*Mercredi* 15h30-17h30 *Samedi* 10h-12h	*Mercredi* 15h30-17h30 *Samedi* 10h-12h
Parigné	*Lundi, mercredi* 16h30-17h30 *Samedi* 10h-12h	*Lundi, mercredi* 16h30-17h30 *Samedi* 10h-12h
Landéan	*Lundi* 17h30-18h30 *Samedi* 14h-16h	*Lundi* 15h30-16h30 *Samedi* 14h-16h

SOYONS TOUS CIVILISÉS

- Je ne laisse pas mes déchets sur la voie publique (masques, mouchoirs, mégots…).
- Je ramasse les déjections de mon chien.
- Je ne jette pas les cartons et les objets encombrants dans les aires grillagées.
- Je sors ma poubelle la veille du ramassage.
- Je respecte les infrastructures communales (terrains multisports).

NOUVELLES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Nous allons dédier un espace pour les entreprises de la commune sur le site internet **www.lesportesducoglais.fr**

Pour celles et ceux qui souhaitent y figurer, un formulaire à compléter est disponible sur le site de la commune en actualité ou dans vos mairies.

MOT DE LA MINORITÉ

Francis JÉGAT, Lydie CELLIER-CHENOIR, Laëtitia COCHET, Gaëtan FOUQUET

Chers coglaisiennes et coglaisiens,

L'année 2020 restera gravée à jamais dans nos mémoires !

Elle aura été la scène d'une pandémie mondiale à laquelle nous avons dû faire face pour nous protéger et continuer à œuvrer malgré les contraintes imposées.

Vous, professionnels de santé et du service à la personne, commerçants, artisans, enseignants, agents municipaux et vous tous, avez su conserver votre dynamisme et votre enthousiasme pour rendre attractif notre territoire communal. Nous tenions à vous remercier et à vous apporter notre soutien.

Nous serons et resterons auprès de vous à chaque instant de 2021.

Belle année 2021 et tous nos vœux à chacun d'entre vous.

Gardons le contact, rejoignez-nous sur notre compte Facebook : sunirpourconstruire

INFOS PRATIQUES

MÉDIATHÈQUE

Installé au-dessus de la mairie déléguée de Montours, Etienne Dodinot vous accueille dans l'une des 12 médiathèques du réseau communautaire de Couesnon Marches de Bretagne.

L'inscription est gratuite et vous pouvez emprunter 15 documents tout support confondu sur l'ensemble du réseau pour une durée d'un mois. Elle vous donne accès aux services numériques de la médiathèque départementale.

Les horaires temporaires suite à la crise sanitaire :

- Mardi : 15h - 18h
- Mercredi : 14h - 18h
- Jeudi : 15h - 18h
- Vendredi : 16h - 18h30
- Samedi : 10h - 12h

Port du masque à partir de 11ans.

LUDOTHÈQUE

La ludothèque itinérante communautaire "A vous de jouer ! " se balade sur tout le territoire de Couesnon Marches de Bretagne avec un camion plein de jeux et de jouets pour toute la famille.

A partir du printemps 2021, elle va ouvrir un club jeu pour les enfants des Portes du Coglais.

Un club jeu c'est quoi ?

Un rendez-vous régulier pour découvrir, expérimenter, se perfectionner et partager un moment convivial autour des jeux de règles (observation, rapidité, stratégie, adresse, ...) animé par une ludothécaire.

C'est pour qui ?

Les enfants entre 8 et 11 ans.

C'est quand ?

Le mardi soir après l'école (16h30- 18h).

PROFESSIONS MÉDICALES ET PARAMÉDICALES

Médecins généraliste

3 rue de Quincampoix - Montours - 02 99 97 86 61

- **Anne MORILLON** - *Doctolib*
- **Félix ANGER** - *Doctolib*
- **Hélène HAUSER** - *Doctolib*

Kinésithérapeute

3 rue de Quincampoix - Montours - 02 99 97 77 15

- **Jean-François GOHIN**
- **Denis LEMASLE**

Infirmières

3 rue de Quincampoix - Montours - 02 99 98 61 03

- **Gwenaëlle GUENEE**
- **Geneviève PELE**

AGENDA DES MANIFESTATIONS 2021

Janvier	
	Vente de galettes des rois organisée par l'OGEC
Février	
21 février	Loto du Twirling club du Coglais à la Selle-en-Coglès. (sous réserve des conditions sanitaires)
Mars	
26 mars	Portes ouvertes de l'école publique
Mai	
3 mai	Ouverture des inscriptions au Concours des Maisons Fleuries
8 mai	Cérémonie du 8 mai à Coglès
	Repas du Twirling club du Coglais à La Selle-en-Coglès
Juin	
12 juin	Concours de palet du Twirling club du Coglais au stade de Montours
15 juin	Spectacle annuel de l'école publique Centre culturel René de Obaldia
20 juin	Kermesse de l'école privée à Montours
26 juin	Gala annuel du Twirling club du Coglais à Saint-Brice-en-Coglès
27 juin	Courses de voiture à savon du comité des fêtes
30 juin	Clôture des inscriptions au Concours des Maisons Fleuries
Juillet	
1er au 4 juillet	Spectacle son & lumière "Terres d'histoire" esplanade Simone Veil à Montours
7 au 10 juillet	Spectacle son & lumière "Terres d'histoire" esplanade Simone Veil à Montours
Novembre	
11 novembre	Cérémonie du 11 novembre à La Selle-en-Coglès
Décembre	
12 décembre	UNC Coglès - Commémoration cantonale et repas à Coglès

FGDON Ille & Vilaine
Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles

MODALITÉS DE DÉCLARATION D'UN NID DE FRELON ASIATIQUE

Que faire lorsque vous découvrez un nid de Frelon asiatique ?

- Ne le détruisez pas seul au risque de vous mettre en danger.
- Limiter l'accès autour du nid.
- Contacter la mairie afin d'authentifier l'espèce.
- La mairie se chargera de contacter la FGDON pour lui transmettre les informations.
- Puis vous serez contacté afin d'organiser la destruction par un professionnel.

La destruction d'un nid de Frelon asiatique est prise en charge financièrement par la Communauté de Communes Couesnon Marches de Bretagne.

EMPLACEMENT DES DÉFIBRILLATEURS :

Coglès

Square des Frères Maillard - à proximité de l'entrée de la salle des fêtes

Montours

1 rue saint Melaine - hall du centre culturel (aux horaires d'ouverture)

Rue du Sacré-Cœur - hall de la salle du Clos Breton (aux horaires d'ouverture)

La Selle-en-Coglès

Rue du Clos aux Moines - à l'entrée de la salle des Mazières côté cantine

HORAIRES ET CONTACTS MAIRIES

mairie@lesportesducoglais.fr

Montours

1 rue Saint Melaine - Montours
35460 Les Portes du Coglais - 02 99 98 63 77

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h00-17h00
Mardi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00
Mercredi : 9h00-12h00
Jeudi : 9h00-12h00
Vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00
Samedi : 9h30-12h00 (les 1e, 3e, 5e samedis du mois - sauf Juillet et Août)

Coglès

115 rue Saint-Jean - Coglès
35460 Les Portes du Coglais - 02 99 98 60 68

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h00-17h00
Mardi : 9h00-12h00
Mercredi : fermé au public
Jeudi : 9h00-12h00
Vendredi : 9h00-12h00
Samedi : 9h30-12h00 (les 2e et 4e samedis du mois – 1e samedi de juillet et dernier samedi d'août)

La Selle-en-Coglès

2 rue du Clos aux Moines - La Selle-en-Coglès
35460 Les Portes du Coglais - 02 99 98 62 02

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h00-12h00
Mardi : 9h00 -12h00
Mercredi : fermé au public
Jeudi : 14h00-18h00
Vendredi : 9h00-12h00

ÉTAT CIVIL 2020 *

*à l'exception des publications non autorisées

Montours (rouge), Coglès (bleu), La Selle-en-Coglès (vert)

NAISSANCES : 25

3 janvier	DE LIBERO Niels
31 janvier	ATKINSON CLOSSAIS Kalliyana
27 février	MONTEMBAULT Milan
19 mars	SÉMERY Clarie
15 avril	CHAUVIGNEAU Romane
1ER mai	LEMONNIER Julien
15 mai	BILLOT Agathe
22 mai	PACCARIN Arnaud
14 juin	DEBROISE Chloé
18 juin	LAISNÉ Ellya
26 juin	DENOUAL Emile
17 juillet	CADOT Kaïs
22 juillet	FLOQUET BOURDON Tess
25 août	MAHOUDO Malo
26 septembre	D'HALLUIN Louis
29 septembre	THÉBAULT Maylone
14 décembre	CHESNAIS Ilyan
25 décembre	ROBIN Léon

MARIAGES : 2

14 novembre	OUBRAHIM Abderrahim et DUBOIS Gwendoline

NOCES D'OR

3 octobre	ROCHELLE Edith et POMMEREUL Pierre

DÉCÈS : 24

4 janvier	MÉNAGER Camille épouse HODEBERT
10 janvier	LACLAIS Clément
30 janvier	GUINNEBAULT Yvonne épouse MARTIN
26 février	DERIEUX Guy
28 mars	CHALVET Georges
9 avril	PHILIPPART Marguerite épouse BRARD
12 avril	FAVRAIS Florence épouse MICHEL
5 mai	DUHAMEL Yves
9 mai	GILBERT Maurice
13 mai	TABUREL Jean
26 mai	PHILIPPART Odette épouse FRANDEBOEUF
28 mai	MARTIN Joséphine épouse HAMARD
4 juin	MAHÉ Rosalie épouse MORIN
9 juin	DUCHÈNE Simonne épouse PROD'HOMME
11 juin	MALGORN François
17 juillet	ALEIN Jean-Yves
30 juillet	AUSSANT Marcelle épouse LESAGE
14 septembre	AUSSANT Pierre
21 septembre	PÉCHARD Fabrice
3 octobre	LETENDRE Jean
11 octobre	ROGER Alfred
12 octobre	EON Gérard
6 novembre	DUBREIL Pierre
20 décembre	RAMÉ Léa épouse ROCHELLE